

**APPEL AUX CITOYEN-NES
QUI NE VEULENT PAS ÊTRE COMPLICES
DE SÉPARATION DE FAMILLES OU D'EXPULSIONS D'ENFANTS**



Sur 64 demandes, 44 parents d'enfants scolarisés se sont vus refuser leur demande de régularisation à titre exceptionnel et humanitaire.

En appliquant les quotas décidés par le Ministre de l'intérieur (environ 30%), la préfecture a rejeté dans la clandestinité ces 44 personnes et leurs enfants qui vivent dans la peur d'une expulsion. Les décisions du préfet non motivées, et par là même marquées du risque d'arbitraire, ne font pas référence à la circulaire Sarkozy du 13 juin et à ses critères qui ouvraient les possibilités de régularisation.

- **Pourquoi** un père de 3 enfants, présent en France depuis 7 ans, se trouve-t-il sous la confirmation d'une menace d'expulsion ?
- **Pourquoi** un père et une mère se voient-ils opposer une réponse différente pour une même demande ?
- **Pourquoi** une mère d'un enfant de 3 ans, femme de réfugié politique, se voit-elle menacée d'expulsion vers le pays qui a condamné son mari ?
- **Pourquoi** une mère et ses 2 enfants nés en France devrait-elle quitter son compagnon et père de ses enfants ?
- **Pourquoi** des mères seules ayant subi des violences dans leur pays se voient-elles menacées de reconduite à la frontière ?
- **Pourquoi** des enfants nés en France et n'ayant connu que notre pays se verraient-ils contraints d'aller vivre dans un pays où tout leur est étranger ?
- **Pourquoi** des parents parfaitement francophones qui ont tout investi pour l'éducation de leurs enfants verraient-ils tous leurs espoirs ruinés ?
- **Pourquoi** un demandeur d'asile avec un adolescent scolarisé depuis 3 ans voit-il sa demande écartée alors que rien n'interdit de la prendre en compte ?

De fait, la circulaire Sarkozy apparaît clairement comme une « tromperie » abusant ceux qui ont fait confiance à la parole de l'Etat en espérant pouvoir sortir dignement, eux et leurs enfants, de leur situation de sans papiers pour s'intégrer à la société française.

Tous ces refus sont autant de drames humains, de familles brisées, de regards d'enfants angoissés auxquels nous ne pouvons nous résigner.

Signez massivement la pétition départementale



PAS UNE CHAISE VIDE
À LA RENTRÉE ...NI LE RESTE DE L'ANNÉE

RESF Sarthe : <http://resf72.over-blog.com>

Persuadés que c'est à l'école que les enfants réapprennent à vivre et se reconstruisent, et attachés à deux principes essentiels de la convention internationale des droits de l'enfant

- le droit à l'école et à l'éducation
- et le droit de vivre en famille avec ses parents

nous soussigné-e-s

• Exprimons toute notre solidarité aux familles, aux enfants concernés et au Réseau Education Sans Frontière qui leur apporte tout le soutien possible

• Demandons le droit pour tous de poursuivre leur scolarité, d'étudier et de mener comme les autres jeunes, une vie personnelle et familiale normale.

MONSIEUR LE PRÉFET,

RÉGULARISEZ À TITRE EXCEPTIONNEL ET HUMANITAIRE TOUTES CES FAMILLES !!!

| NOM | Prénom | Profession | Domicile | Signature |
|-----|--------|------------|----------|-----------|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |